

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

ARCHIVES ET TÉMOIGNAGES

Le directeur du tout nouveau Centre de recherche national pour la vérité et la réconciliation, Ry Moran a pour mission d'archiver les témoignages des victimes des pensionnats indiens.

A3

ACTUEL

WINNIPEG ET LE FRANÇAIS

Les francophones de Winnipeg ne se prévalent pas assez des services en français offerts par la Ville. Mais la qualité des services qui n'est pas égale à celle des services offerts en anglais pourrait bien en être la cause.

A7

ÉCONOMIE

AFFAIRES INTERNATIONALES

Le World Trade Centre Winnipeg vient de célébrer à peine un an d'existence mais a su se placer comme un incontournable dans le monde des affaires commerciales selon le ministre fédéral du Commerce international, Ed Fast.

A11

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 101 N° 4 • 23 AU 29 AVRIL 2014
SAINT-BONIFACE

Au secours!

Les livres prennent la poussière



photo : Manon Bachelot

C'est un constat alarmant que fait la directrice de la Bibliothèque Saint-Boniface, Édith Boulet (sur la photo). Les adultes n'empruntent plus de livres en français et avec ce manque de fréquentation, le risque de voir les services publics se réduire augmente considérablement. À la bibliothèque du quartier bonifacien, la lecture en français a baissé de 26 % en cinq ans. Et sur les 80 000 emprunts, 65 % sont issus du rayon enfant. Les livres en français pour adultes prennent la poussière mais le budget de la bibliothèque dépend bien du nombre de livres empruntés. | **Page A8.**

Citation DE LA SEMAINE

« Il y a eu des fois où j'ai dû attendre longtemps pour obtenir mon service en français. Et malgré mes convictions, j'ai déjà raccroché pour recomposer le 311 et passer à l'anglais. »

Francophone convaincu, Richard Loiselle déplore les moments rares où, trop frustré par la piètre qualité des services en français de la Ville de Winnipeg, il s'est prévalu des services en anglais. | **Page A7.**

MENTION SPÉCIALE *BLUE RIBBON* POUR LE JOURNAL DE L'ANNÉE AU CONCOURS DES JOURNAUX RÉGIONAUX CANADIENS











Le SOMMAIRE

SÉCURITÉ

Les industries inspectées

Pour éviter que des explosions ne secouent les quartiers industriels de Winnipeg, comme à Saint-Boniface, en octobre 2012, le Comité exécutif étudie la possibilité d'inspecter annuellement les quelque 300 industries lourdes.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Ville de Winnipeg pourrait bientôt se mettre à inspecter les quelque 300 sites d'industrie lourde se servant de matières ou de produits dangereux, et ce annuellement. C'est, du moins, ce qui découle d'une série de recommandations approuvées, le 14 avril dernier, par le Comité de la Protection et des Services communautaires de la Ville.

« C'est un pas dans la bonne direction », déclare le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, qui est à l'origine des recommandations, et qui préconise des changements aux règlements municipaux depuis l'explosion de méthanol et de biocarburant, qui est survenue le 1er octobre 2012 sur le terrain de l'entreprise Speedway International, située dans le Quartier industriel Mission de Saint-Boniface.



Archives La Liberté

Daniel Vandal est l'instigateur de recommandations qui exigeraient des contrôles fréquents de sites industriels potentiellement dangereux par un inspecteur de la Ville.

« Nous recommandons l'embauche d'un inspecteur à temps plein, explique Daniel Vandal. Ce sera un pompier qualifié qui examinera chaque édifice et site des industries lourdes se servant de produits dangereux, c'est-à-dire celles dotées d'une classification M3. Les critères seront stricts. Les matériaux devront être correctement utilisés, et remisés de sorte à ce qu'ils ne posent pas de risques d'incendie ou d'explosion. De plus, les édifices de l'entreprise devront être conformes au code de construction de la Ville. Les sites à risque devront respecter les règlements, sinon ils seront fermés. »

Pour défrayer le salaire de l'inspecteur, les quelque 300 entreprises à passer sous la loupe municipale devront par ailleurs payer un frais de 150 $ pour chaque heure passée à étudier leur site.

Partenaires, s.v.p.

Le vice-président chargé des politiques et des affaires publiques de la Chambre de commerce de Winnipeg, Loren Remillard, soutient que les entreprises concernées seront prêtes à appuyer toutes mesures visant à améliorer la sécurité de leur personnel, de leurs clients et de la communauté – « pourvu que la Ville leur permette de collaborer dans la réalisation de cet objectif ».

« Le secteur privé veut travailler de pair avec la Ville, pour arriver à des solutions à ses défis de sécurité, déclare-t-il. La Chambre de Commerce de Winnipeg surveille de près l'évolution de ce dossier. Notre préférence est que nous soyons avertis à l'avance des changements proposés aux règlements de sécurité ou aux procédures à suivre. Ainsi, les entreprises pourront s'y préparer.

« Avant tout, nous aimerions éviter d'être victimes d'une approche punitive, basée sur un incident très rare qui s'est produit en 2012, poursuit-il. Ce que nous aimerions, c'est qu'une entreprise puisse se sentir à l'aise de contacter le futur inspecteur de la Ville, pour l'inviter sur le terrain et discuter de comment résoudre une difficulté. Et ce, sans avoir à craindre que l'inspecteur lui donne une amende ou l'oblige à suspendre ses opérations. »

Pour sa part, le président du Comité de la Protection et des Services communautaires de la Ville, et conseiller municipal de Saint-Vital, Brian Mayes, se réjouit qu'une première étape vers la création d'un poste d'inspecteur ait été franchie.

« Le nouveau poste en vaudra le coût pour les entreprises et pour la Ville, déclare-t-il. Surtout que le coût de l'explosion de 2012, pour les pompiers, pour la police, et pour d'autres départements de la Ville, étaient très élevés. De plus, l'inspection annuelle des industries M3 réduira les chances qu'un incident du genre ne survienne à nouveau. Et si jamais cela se reproduisait, les services des pompiers et la police de Winnipeg sauraient au moins à quelle situation ils seraient confrontés. Ce n'était pas le cas auparavant. »

En effet, les inspections des industries M3 n'étaient entreprises que si un citoyen inquiet portait plainte à la Ville.

« D'une part, il n'était pas clair si la responsabilité d'inspecter les sites revenait à la Province, ou à la Ville, fait remarquer Daniel Vandal. En vertu des lois provinciales, les pompiers s'affairaient à inspecter d'autres sites, comme des résidences pour aînés, des écoles et des garderies. Mais ils n'inspectaient pas les sites M3, ce qui n'avait aucun sens. La situation sera désormais clarifiée. »

Les recommandations devront maintenant être approuvées par le Comité exécutif de la Ville, et ensuite par le Conseil de la Ville. « Le Comité exécutif se réunit le 23 avril, explique Daniel Vandal. S'il approuve nos recommandations, elles seront étudiées par le Conseil de la Ville le 30 avril.

« Pour moi, ce ne sont que des premières étapes, poursuit-il. Idéalement, les zones pour les industries lourdes devraient être repoussées loin des quartiers résidentiels. Ainsi, les résidants seraient davantage en sécurité. »

En ondes en immersion française

par Kevin Dilk, enseignant de 5e/6e années de l'école Henri-Bergeron, Division scolaire Louis-Riel

L'hiver dernier, nous avons vécu une expérience enrichissante et inoubliable grâce à Action Médias et Envol 91 FM.

En septembre dernier nous avons reçu une invitation pour nous inscrire à un projet de la Ligue des radios scolaires. Je n'ai pas hésité à soumettre notre candidature pour la formation offerte à mes élèves, car je savais que ce serait une occasion authentique d'utiliser le français oral à l'extérieur de la salle de classe et pour un public autre que leurs pairs. D'après un sondage informel en classe, nous avons constaté que les élèves n'écoutent pas souvent la radio en français et ne connaissent pas beaucoup de chanteurs ou de groupes de musique d'expression française.

Je tiens à remercier Mme Rocque, stagiaire de la Faculté d'Éducation de l'USB, qui a pris en charge cette activité et a énormément aidé les élèves à relever le défi pour préparer et présenter une émission de grande qualité.

Il y avait deux étapes importantes à suivre avant la mise en ondes de notre émission de radio, celles de la planification et de la répétition.

Premièrement, j'ai fixé un temps pour une formation offerte aux élèves par Action Médias. Sandra Poirier est venue en classe travailler avec les élèves afin de leur enseigner les éléments clés d'une émission de radio, tels que le rôle de l'animateur, les types d'interventions possibles, l'importance de minuter les segments, et le choix de chansons. On a choisi deux animateurs qui allaient jouer le Fil d'Ariane pendant l'émission. Ensuite, nous avons établi la liste des sujets possibles à développer pour l'émission. On a suggéré comme rubriques les sports, la météo, le palmarès de musique, un débat, une entrevue, les éphémérides, bref, tout ce qu'on entendrait dans une émission de radio. Sandra a aussi proposé à chacun des groupes d'élèves de choisir parmi des chanteurs franco-manitobains, québécois et français une chanson à passer pendant son segment.

Deuxièmement, nous avons consacré du temps de classe à préparer les interventions de chacun des membres de notre équipe de radio. Équipés d'ordinateurs et usant de leur imagination et créativité, les élèves ont élaboré leur sujet, en faisant des recherches sur l'Internet, en composant et en révisant des textes, et en répétant leurs rôles. Les élèves étaient très motivés, car ils avaient tous quelque chose à contribuer à l'émission. Nous avons apporté en classe plusieurs disques de chanteurs et de groupes francophones. Les élèves ont écouté les chansons et ont choisi un titre à passer en ondes et ils ont fait un peu de recherche pour trouver des faits intéressants au sujet des artistes choisis. En classe, nous avons suivi la feuille de route afin de minuter chacune des interventions et pour assurer une lecture fluide des textes et une aisance à présenter oralement.

Deux élèves dans le studio d'Envol FM avec Cici, notre mascotte de classe.

Finalement, le grand jour. Nous nous sommes rendus à la station Envol 91 FM pour l'enregistrement. Avant de passer en ondes, les élèves ont fait quelques exercices de diction et d'expression orale. Les élèves ignoraient jusqu'à leur arrivée au studio qu'ils allaient présenter en direct. Les animateurs ont pris place avec le technicien. L'émission a commencé. Chaque groupe a présenté son sujet et sa chanson. À la fin de l'heure, nous avions relevé le défi lancé un mois plus tôt : l'enregistrement d'une vraie émission de radio en français. Les élèves sont rentrés à l'école, enchantés de leur expérience.

Nous avons clôturé cette activité avec une fête en classe le 5 février 2014 en écoutant (en différé) notre émission de radio. J'avais communiqué avec les parents de mes élèves et les membres du personnel de l'école les invitant à nous écouter ce jour-là. Action Médias nous a fait parvenir aussi le lien électronique pour télécharger notre émission depuis le site d'Envol FM.

Nous avons hâte de refaire une émission de radio en classe avant la fin de l'année scolaire. C'est une belle occasion pour les élèves de mettre à profit leurs connaissances de la langue française et de valoriser leur apprentissage d'une langue seconde.

J'espère revivre cette expérience enrichissante avec mes élèves en septembre prochain.

ÉCONOMIE

AFFAIRES INTERNATIONALES

Vers la majorité économique

Établi en 2013, le World Trade Centre de Winnipeg est en pleine expansion, recevant les accolades du gouvernement fédéral. Une poussée qui pointe au besoin de l'organisme de se doter d'un nouvel édifice.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Un an à peine après avoir obtenu sa licence, le World Trade Centre (WTC) de Winnipeg est en pleine croissance, attirant la reconnaissance et l'appui du gouvernement fédéral.

En fait, lors d'une visite à Winnipeg, le 15 avril dernier, où il a souligné les importants gains rapportés par le Canada grâce aux récentes ententes de libre-échange avec l'Union européenne et la Corée du Sud, le ministre du Commerce international, Ed Fast, a souligné l'importance, pour le pays, du WTC de Winnipeg.

« Les initiatives commerciales du gouvernement Harper offrent des outils aux entreprises canadiennes qui poursuivent des opportunités en affaires dans les marchés internationaux, a-t-il déclaré. Le WTC nous a soutenus dans les dialogues que nous avons entamés avec l'Europe et la Corée du Sud. Il a un rôle important à jouer dans le développement des marchés étrangers pour nos entreprises.

« En effet, le fait que Winnipeg ait pu obtenir une licence WTC en dit beaucoup sur le rôle de la ville dans les affaires internationales, poursuit-il. Un WTC positionne Winnipeg à l'avant-plan mondial, prouvant que la métropole a atteint sa majorité économique. Le WTC Winnipeg contribue de façon réelle au rayonnement économique du Canada. Et ceux qui croyaient que Winnipeg n'était qu'une ville agricole devront se détromper; c'est un centre d'industrie aérospatiale et de fabrication de taille, doté d'une économie diversifiée. Cela dit, les bases économiques agroalimentaires traditionnelles de Winnipeg ont toujours un rôle important à jouer. Lors de mes missions internationales, la Chine, le Japon et la Corée du Sud ont tous souligné l'importance de la sécurité alimentaire pour leurs économies. »



photo : Daniel Bahuaud

Le ministre du Commerce international, Ed Fast et la présidente-directrice générale du WTC de Winnipeg, Mariette Mulaire.

Nouvel édifice?

Le président-directeur général de la Chambre de commerce de Winnipeg, Dave Angus, estime, lui aussi, que la présence d'un WTC à Winnipeg « en dit beaucoup sur la motivation internationale et l'action globale de la ville ». « Depuis sa création, le WTC a renforcé notre stature mondiale, souligne-t-il. Les 330 villes dotées d'un WTC ont un cachet singulier et attrayant. Lorsqu'une entreprise chinoise, coréenne ou encore brésilienne cherche à faire affaires au Canada, elle sera attirée plus aisément vers Winnipeg, grâce à son WTC. »

La stature toujours grandissante du WTC de Winnipeg conduit inévitablement à la question d'un édifice qui serait à la hauteur des objectifs de l'organisme.

« Nos effectifs ont augmenté depuis l'obtention de notre licence, souligne la présidente-directrice générale du WTC de Winnipeg, Mariette Mulaire. En fait, depuis que le WTC a assumé, au début d'avril, la prestation des services jusqu'alors offerts par le gouvernement fédéral, au Centre des services aux entreprises Canada-Manitoba, notre personnel a doublé. Nous aimons l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Boniface, mais nous savons que nous devrions être ailleurs, préférablement au centre-ville de Winnipeg. »

Dave Angus est du même avis. « La Chambre de commerce de Winnipeg explore les options de construire un nouvel édifice ou encore de réaménager un édifice préexistant du centre-ville, explique-t-il. Avec un édifice préexistant, nous pourrions installer très rapidement le WTC au centre-ville. Un nouvel édifice permettrait par contre de concevoir les locaux à partir de nos besoins. Je rêve d'un endroit où nous aurions un espace servant de vitrine des entreprises winnipégoises pour les gens d'affaires étrangers.

« D'autre part, la construction d'un nouvel édifice stimulerait le développement de l'économie locale, poursuit-il. Nous sommes présentement en discussion avec plusieurs développeurs immobiliers, afin de voir ce qui serait possible. Nous voulons trancher la question bientôt, pour avancer le plus rapidement possible. »











COLLÈGE LOUIS-RIEL

Nos as des affaires

Daniel BAHUAUD
Winnipeg



photos : Daniel Bahuaud
Antoine Allard et Dominique Persechino, accompagnés de membres d'*Artistree*.

L'équipe *Artistree* du collège Louis-Riel (CLR) a remporté deux prix, lors de la Foire des ventes de l'organisme Jeunes entreprises du Manitoba, qui avait lieu le 12 avril dernier à La Fourche, à Winnipeg.

« Nous avons obtenu le Prix des ventes, en vendant 18 de nos petits arbres décoratifs, indique le vice-président des finances d'*Artistree*, et élève de 12e année, Antoine Allard. De plus, notre entreprise a remporté le Prix du revenu, en rapportant 230 $. Et lors des deux Foires des ventes précédentes, aux centres commerciaux de Kildonan Place et de Saint-Vital, nous avons gagné le Prix du revenu. Pour nous, c'est une preuve que nous avions un excellent produit, que nous avons réussi à bien présenter. »

Le président d'*Artistree*, Dominique Persechino, est du même avis. « C'est ce que nous cherchions avant même de démarrer notre entreprise pour le cours d'Entreprenariat 40S, explique l'élève de 12e année. Nous voulions un produit qui avait une variété d'emplois. On a donc pensé de créer des petits arbres en métal, munis d'une base en pierre de Tyndall. Leurs branches servent de porte-bijoux, de support pour des cartes d'affaires ou encore d'endroit où accrocher ses clés de voiture. C'est un produit attrayant, voire même élégant! »

L'équipe d'*Artistree* a mis sur pied l'entreprise dès septembre. « J'attribue notre succès à la qualité du produit, et à la persévérance de nos vice-présidents, affirme Antoine Allard. Nous étions une grande équipe, avec 17 membres. Parfois, ils se décourageaient. Mais nous étions là pour revigorer le groupe, en leur rappelant que l'effort en valait la peine. En fait, nous avons réussi à faire plus de 10 $ de profits par unité. »

Enseignant du cours d'Entreprenariat, Nelson Camp se dit fier des élèves. « C'est leur entreprise, leur travail et leur succès, déclare-t-il. Je ne suis qu'un conseiller, qui leur a présenté des théories sur les finances, le marketing et les ventes. »

Il n'empêche que depuis 2010, les entreprises du CLR se sont démarquées en tant que leaders provinciaux des Jeunes entreprises du Manitoba. « Tant mieux, lance Nelson Camp. Le 12 avril dernier, *Artistree* a battu huit autres équipes. On veut que le CLR continue d'avoir cette belle réputation, bien méritée par les élèves. »

SPECTACLE CULTUREL

Musique et arts... en fête!

Daniel BAHUAUD
Winnipeg



L'harmonie de l'école Pointe-des-Chênes, lors de la soirée Musique et arts en fête.
photo : Daniel Bahuaud

Quelque 250 élèves de six écoles secondaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) sont montés sur la scène de la Salle du Centenaire de Winnipeg, le 15 avril dernier, pour chanter, jouer des instruments, danser et improviser, lors de la toute première soirée ***Musique et arts en fête***. (1)

« On s'est vraiment amusés », lance une élève de 12e année du collège régional Gabrielle-Roy (CRGR), Natasha Chartier, qui a chanté dans la chorale du CRGR, joué du saxophone ténor avec l'harmonie du CRGR et de l'école communautaire Réal-Bérard et participé à une démonstration d'improvisation multi-scolaire. « La soirée a été une belle occasion pour les élèves d'étaler leurs talents, de s'exprimer en français avec d'autres francophones de la province, et de retrouver des amis venant d'autres écoles de la DSFM. »

Son camarade de classe, Patrick Bellemare, est sur la même longueur d'ondes. « Je ne joue plus avec l'harmonie scolaire, alors je me suis porté volontaire pour faire partie de l'équipe technique, explique-t-il. Je dirigeais les artistes vers la scène, en leur indiquant le moment approprié pour quitter les coulisses. C'était amusant, et c'était *super* de pouvoir rencontrer d'autres francophones des autres écoles. Venant de la campagne, je n'ai pas souvent cette opportunité. J'ai pu me faire de nouveaux amis. »

Avant le début du spectacle, le public a eu droit à quelques prestations musicales des groupes de jazz du centre scolaire Léo-Rémillard et du collège Louis-Riel, qui étaient situés au Piano Nobile de la Salle du Centenaire. En outre, les élèves, parents et amis ont pu contempler des créations artistiques d'élèves de huit écoles, grâce à l'exposition d'art situé dans le foyer de la salle. (2)

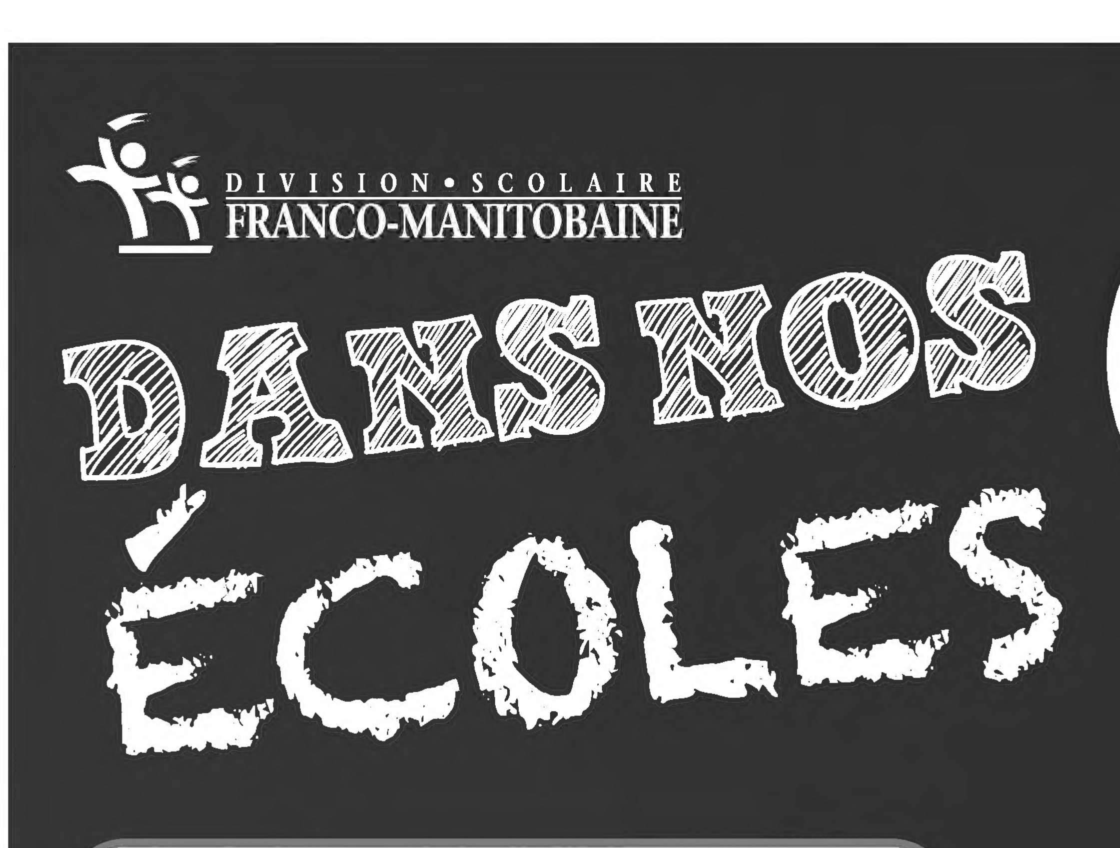
« C'est important de pouvoir étaler les talents artistiques de nos jeunes, déclare la coordonnatrice en éducation artistique à la DSFM, Marie-Claude McDonald. De plus, ça a permis aux écoles, surtout celles en région, d'être bien représentées. »

« C'est la toute première fois que je monte sur la scène de la Salle du Centenaire, explique une élève de 12e année du CRGR, Janelle McMullan. J'étais impressionnée par la grandeur de l'édifice, mais je n'étais pas intimidée ou nerveuse. Au contraire, j'adore faire partie de notre chorale scolaire. Notre groupe se réunit les midis pour le plaisir de chanter. C'est une belle chance de s'exprimer de façon créative, tout en s'amusant avec des amis. Je conseillerais à tout élève de se joindre à une chorale scolaire, ou de participer aux nombreuses autres activités culturelles offertes dans les écoles de la DSFM. Vous ne le regretterez pas! »

(1) Il s'agissait du centre scolaire Léo-Rémillard, des collèges Gabrielle-Roy et Louis-Riel, et des écoles Aurèle-Lemoine, Pointe-des-Chênes, Réal-Bérard et Saint-Jean-Baptiste.

(2) Les œuvres de l'exposition d'art ont été créées par des élèves du centre scolaire Léo-Rémillard, des collèges Gabrielle-Roy, et des écoles Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset, Pointe-des-Chênes, Réal-Bérard et Saint-Joachim.





COLLÈGE RÉGIONAL GABRIELLE-ROY

Un enseignant émérite!

Daniel BAHUAUD
Île-des-Chênes


photo : Gracieuseté de Joël Mangin

Georges Kirouac.

Enseignant au niveau secondaire au collège régional Gabrielle-Roy (CRGR), Georges Kirouac a été nommé, le 11 avril dernier, Enseignant de l'année 2014 par les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM).

Pour le Franco-Manitobain, qui a évolué dans les écoles françaises du Manitoba depuis 1979, il s'agit d'un « véritable honneur ». « Ça me fait chaud au cœur de recevoir cette reconnaissance, puisqu'elle est venue des enseignants, souligne Georges Kirouac. Ce sont mes collègues et mes pairs. C'est un gage de la belle collégialité qui existe au sein de l'équipe du CRGR. Cet esprit d'équipe contribue certainement à mon désir d'en faire plus à l'école.

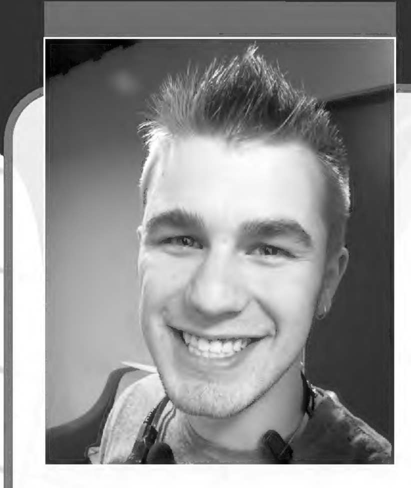
« C'est toutefois dans ma nature de vouloir transmettre mon amour de la langue et des sciences à mes élèves, poursuit-il. Je tiens au français bien parlé et bien écrit; un français qui transmet clairement les concepts qu'on chercherait à exprimer – à ne fournir qu'un exemple – dans un rapport d'une expérience scientifique effectuée au laboratoire. »

Cet amour pour le français, et le mot juste, s'est manifesté lorsque l'ancienne *Manitoba Association of School Trustees* a fait appel aux services de Georges Kirouac pour traduire et adapter des documents de sa campagne ***Safe Grad***, qui en français est devenue ***Finir en beauté***.

« C'était pour offrir à nos finissants la chance de se renseigner en français », fait remarquer Georges Kirouac. En effet, l'enseignant a tenu les rênes du Comité de graduation du CRGR pendant 14 ans.

« J'ai toujours aimé planifier la collation des diplômes avec les élèves de la 12e année, indique-t-il. On travaillait bien ensemble, dans un esprit d'entraide et de collaboration. Ça bouclait bien les années que j'avais passées avec eux. »

Après 35 ans d'enseignement, Georges Kirouac songe-t-il également à « boucler la boucle »? « La retraite a ses aspects attrayants, mais les chances sont que je vais continuer d'enseigner, déclare-t-il. J'ai de bons élèves et j'aime enseigner. »



Patrick Bellemare
12e année
Collège régional Gabrielle-Roy

CITATION DE LA SEMAINE

« C'était super de pouvoir rencontrer d'autres francophones des autres écoles. Venant de la campagne, je n'ai pas souvent cette opportunité. J'ai pu me faire de nouveaux amis. »

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

*Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à **ecoles@la-liberte.mb.ca** avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca

À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

☑ **Championnat de badminton 7e et 8e années**
Vendredi 25 avril, CSLR, CLR, EPS, ECL, USB et Louis-Riel Arts and Technology Centre

☑ **Championnat de badminton 9e et 10e années**
Lundi 28 avril, CSLR et Louis-Riel Arts and Technology Centre

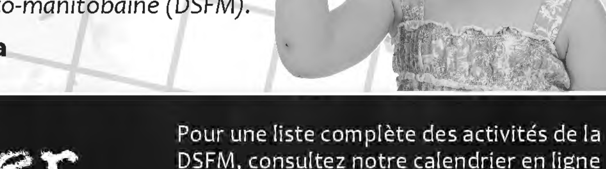
☑ **Festival théâtre-jeunesse, 7e à 12e année**
Du lundi 5 au vendredi 9 mai
Centre culturel franco-manitobain

CONGÉS

☑ **Journée d'administration, vendredi 9 mai**
École/collège régional Gabrielle-Roy
École communautaire Réal-Bérard

COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

☑ Réunion ordinaire, Bureau divisionnaire, Lorette
Mercredi 26 mars, 19 h



EMPLOIS ET AVIS



Tourisme Riel

est à la recherche d'un(e)

Gérant/gérante en tourisme

(Nouveau poste permanent, à temps plein)

Tâches :

- gérer le bureau de Tourisme Riel;
- embauche et formation des conseillers d'été pour la région Riel;
- maintenir les statistiques de visites et préparer les rapports mensuels;
- assurer la liaison entre les organismes et attraits touristiques dans la région;
- coordonner les réunions du Comité de Tourisme Riel et rédiger les procès-verbaux;
- coordonner la livraison des services (visites guidées, aventures GPS, forfaits) pour le district Riel;
- assurer le bon fonctionnement des centres d'information touristique Riel;
- rédiger les rapports de ventes et des services mensuels;
- assurer une liaison entre les agences de tourisme de la ville et de la province;
- faire la promotion des produits et services touristiques de la région Riel;
- appuyer les attraits et produits de la région Riel.

Les exigences :
- maîtrise du français et de l'anglais parlé et écrit;
- faire preuve d'autonomie, de bon jugement et d'organisation;
- avoir de fortes capacités interpersonnelles et une attitude positive;
- connaissance des logiciels Excel, Word, Power Point et Outlook;
- preuve de flexibilité d'horaire (doit parfois travailler en soirée et en fin de semaine);
- une bonne connaissance des pratiques de gestion de bureau;
- une connaissance et/ou expérience dans le domaine du tourisme un atout.

Salaire : À négocier selon le profil et l'expérience

Entrée en fonction : Dès que possible

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae
avant le 28 avril 2014
par courriel à **mgervais@tourismeriel.com** ou
par la poste au 219, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4,

Informations : Michelle Gervais, directrice – 204 233-8343

Division scolaire Vallée de la Rivière-Rouge

Invite les intéressés à poser leur candidature pour les postes temporaires à l'École Héritage Immersion



École Héritage est à la recherche d'enseignant(e)s dans les niveaux scolaires suivants :

Contrats Temporaires à 100 %
(du 2 septembre 2014 au 29 juin 2015)
4e année
2e année

L'École Héritage Immersion est une école d'immersion de la maternelle à la 8e année qui compte environ 146 élèves. L'école est située dans la communauté de Saint-Pierre-Jolys, 30 minutes au sud du périmètre en suivant l'autoroute 59. Dans une ambiance inclusive et chaleureuse, cette école offre une éducation par excellence à ses élèves. Elle dessert les familles de Niverville, Grunthal, Steinbach, Mitchell, New Bothwell et Kleefeld.

Les candidat(e)s doivent :

- posséder un brevet d'enseignement du Manitoba;
- démontrer la capacité de travailler en équipe;
- avoir d'excellentes compétences langagières dans les deux langues officielles;
- adhérer à la philosophie de l'inclusion;
- adhérer à la philosophie de l'école;
- avoir une connaissance de la philosophie du cycle élémentaire et intermédiaire;
- être familier avec la pédagogie différenciée;
- avoir d'excellentes habiletés de communication et d'initiative; et
- pouvoir intégrer la technologie dans son enseignement.

Date de fermeture : le 1er mai 2014 à 15 h

Faites parvenir votre curriculum vitae, en français, avec une lettre d'introduction, votre plus récente évaluation comme enseignant(e) ainsi que trois références.

Personne contact : Mme. Arlette Bégoum Kaké
Directrice
Courriel : Abegoum-kake@rrvsd.ca
Télécopieur : 204-433-7175

Nous remercions tou(te)s les candidat(e)s de leur intérêt; toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Maison Gabrielle-Roy inc.
est à la recherche d'un(e)

Guide interprète

Le/la titulaire accomplira les tâches suivantes :

- accueillir les visiteurs;
- donner des tournées guidées du musée;
- faire la vente d'articles souvenirs;
- tenir compte du nombre de visiteurs (statistiques);
- appuyer le personnel et les bénévoles dans leurs activités quotidiennes.

Le/la titulaire doit :

- avoir de l'entregent;
- avoir une très bonne connaissance du français et de l'anglais (à l'oral et à l'écrit);
- faire preuve d'autonomie et être polyvalent(e);
- être au musée selon un horaire qui peut varier mais qui compte au moins 30 heures par semaine;
- avoir entre 16 et 30 ans;
- avoir complété au moins une année d'un programme de premier cycle universitaire ou l'équivalent.

Termes de l'embauche :

- Le/la titulaire sera appelé(e) à travailler des fins de semaine
- Le/la titulaire doit être inscrit(e) à Jeunesse Canada au travail
- L'embauche est assujettie à l'approbation de Jeunesse Canada au travail

Entrée en fonction : le 27 mai 2014

Envoyez votre curriculum vitae par courriel, **avant le 12 mai 2014**, à **info@maisongabrielleroy.mb.ca**



375, rue Deschambault, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0J9
Téléphone : (204) 231-3853



Le Centre des ressources pour les familles de militaires de Winnipeg

Travailleur(euse) social(e)

(terme d'un an avec possibilité de renouvellement)

DATE de FERMETURE : 25 avril 2014

Le(la) travailleur(euse) social(e) est responsable de fournir un service de counselling aux familles de militaires, réseauter avec les ressources communautaires, développer et mettre en œuvre des programmes et services qui aident à la gestion de la santé en général et du stress causé par le style de vie militaire.

QUALIFICATIONS :

- Détenir un Baccalauréat en travail social, un minimum de deux ans d'expérience en tant que travailleur(euse) social(e) et être admissible à l'enregistrement avec l'organisme professionnel local.
- Aptitude prouvée en intervention de crise, évaluation et orientation, animation de groupe et élaboration de programmes.
- Compétences démontrées dans les domaines de l'approche et l'engagement communautaire, admission des clients, counseling à court terme, animation d'ateliers.
- Connaissance et compréhension du style de vie des familles de militaires.
- Excellentes compétences organisationnelles et en communication orale et écrite, ainsi qu'une capacité démontrée à travailler efficacement en équipe.
- Vérification satisfaisante du dossier judiciaire et du registre de l'enfance maltraitée satisfaisante.
- Bilinguisme (anglais-français).

Veuillez soumettre votre CV avec une lettre d'accompagnement. Nous remercions tous ceux et celles qui postuleront, toutefois, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Pour une description d'emploi, communiquez avec :

Centre des ressources
pour les familles de militaires de Winnipeg
102, rue Comet
C.P. 17000 Succ Forces
Winnipeg (Manitoba) R3J 3Y5
Télécopieur : 204-489-8587
Courriel : winnipegmfrc@familyforce.ca



Parc national du Mont-Riding
parcscanada.gc.ca
Riding Mountain National Park
parkscanada.gc.ca

Parc national du Canada du Mont-Riding

Durée déterminée

Agent(e), relations publiques et communications III

PM-03

58 460 $ à 62 990 $
par année
(Basé sur un emploi temps plein à l'année)

Date de limite : 16 mai 2014

Veuillez consulter notre site Web pour visionner toutes les affiches d'emploi, ou contacter Shelley Neustater
Ressources humaines
(204) 848-7210
Shelley.Neustater@pc.gc.ca

www.pc.gc.ca/fra/pn-np/mb/riding/index.aspx
ou
http://ow.ly/6AGEj

This information is also available in English.

Canada

ÉTUDIANT(E) D'ÉTÉ

12 semaines :
mai à août 2014



Fonctions :

- animation d'une émission radiophonique;
- animation d'émissions de radio spéciales sur le terrain lors d'évènements dans la communauté;
- production d'annonces publicitaires et de promotions en collaboration avec la coordination de la programmation;
- assistance avec la programmation informatisée;
- assistance à la gestion musicale.

Qualités requises :

- maîtrise du français parlé et écrit;
- habiletés en informatique (Microsoft Office);
- bon sens de l'organisation;
- responsable et autonome;
- entregent et bon esprit d'équipe;
- intérêt pour les communications ou les multimédias est un atout;
- doit être un étudiant qui a l'intention de retourner aux études en septembre;
- doit être âgé entre 16 et 30 ans;
- doit résider à un maximum de 125 km de Winnipeg.

Entrée en fonction : début mai 2014

Rémunération et avantages sociaux :
10,75 $/heure

Nous donnons une attention spéciale aux groupes d'équité en matière d'emploi.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre lettre de motivation au plus tard **le mardi 30 avril à midi.**

Direction générale
Envol 91,1 FM
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

Télécopieur : (204) 233-3646
info@envol91.mb.ca

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. C'est maintenant le temps d'envoyer votre C.V. Visitez notre site Web au www.stleongardens.com et regardez sous EMPLOIS.
226-

CONTRATS DE SACS DE TERRE : Les jardins St-Léon recherchent une équipe de quatre jeunes de 15 ans et plus (à contrat) pour remplir des sacs de terre. Les jeunes doivent former leur propre équipe de quatre avant de se présenter. Environ 50 livres/sacs. Rémunération : 60 ¢/sac, moyenne de 10 $ à 20 $/h. Contactez Denis au 204 791-8834. Visitez notre Site Web **www.stleongardens.com**
235-

DIVERS

LE PRINTEMPS ARRIVE... ÊTES VOUS PRÊTS? Réparations tous genres... Charpentier, peinture, plomberie, céramique, gypse, joint, patio, petites installations et assemblages, démolition, Travail garanti, prix raisonnable. PIERRE... HOMME À TOUT FAIRE. Tél. : 204 226-7957.
236-

À VENDRE

TERRAIN À VENDRE. Pieds secs même au printemps. Terrain de 2 acres à vendre près de Saint-Pierre-Jolys. Services compris, Hydro, MTS et eau. Boisé et non boisé. Appeler le 204 771-0858.
231-

À LOUER

SAINT-BONIFACE : 1 chambre à coucher, laveuse/sécheuse, air climatisé, stationnement, balcon, vraiment beau. 760 $/mois + services. Composez le 204 237-5167 ou le 701 213-6589. Disponible le 1er juin.
238-

RECHERCHE

OFFRE D'EMPLOI. La Paroisse-Cathédrale de Saint-Boniface est à la recherche d'un(e) gardien(ne) de parterres pour les cimetières, du 20 mai au 29 août. Soumettre votre candidature à Pascale Dalcq, au plus tard le 2 mai 2014, à pdalcq@cathedralestboniface.ca ou en personne au bureau, 190, avenue de la Cathédrale. 204 233-7304.
239-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ **Photo : 15,17 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).



APPEL DE CANDIDATURES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Festival du Voyageur inc. est actuellement à la recherche de candidat(e)s pour son Conseil d'administration. Le Conseil d'administration du Festival du Voyageur est composé de dix (10) administrateurs. Les administrateurs seront élus pour un mandat renouvelable d'une durée de trois (3) ans lors de l'assemblée générale annuelle du Festival du Voyageur inc. qui se déroulera en septembre 2014.

Notre mission

Faire rayonner la joie de vivre et la francophonie à longueur d'année en créant des expériences artistiques, éducatives, historiques et culturelles inspirées de l'époque des Voyageurs.

Responsabilités des membres du conseil

Les membres qui s'investissent bénévolement au sein du Conseil d'administration jouent un rôle essentiel, car ils permettent d'assurer la bonne santé de la corporation en aidant à définir et promouvoir les priorités stratégiques et les valeurs fondamentales du Festival du Voyageur.

Les membres du conseil doivent :

- connaître et appuyer les valeurs, la vision, la mission et les objectifs stratégiques du FDV;
- s'engager à participer à 12 réunions physiques par année avec les autres membres du conseil ainsi qu'une participation active pendant la fête du Festival du Voyageur;
- être en mesure d'apporter leur point de vue sur différents enjeux, en tenant compte de la mission du FDV;
- être en mesure de travailler de manière collaborative et de prendre part à des débats et des discussions, lorsque requis.

Processus de sélection

Tout(e)s candidat(e) doit soumettre sa candidature au plus tard le 10 mai 2014 en fournissant un bref curriculum vitae. Seuls les candidat(e)s retenu(e)s seront informé(e)s des conclusions du processus de sélection au plus tard le 30 juin 2014.

Pour plus de renseignements ou pour soumettre votre candidature, veuillez communiquer avec la présidence du Festival du Voyageur à presidence@heho.ca **avant le 10 mai 2014.**





APPEL DE CANDIDATURES

L'École technique et professionnelle de l'Université de Saint-Boniface fait appel de candidatures pour les postes suivants :

Professeure ou professeur (poste régulier menant à la permanence) – Administration des affaires – date de clôture : le 2 mai 2014

Professeure ou professeur à terme – Communication multimédia – date de clôture : le 2 mai 2014

Pour voir ces offres d'emploi ainsi que d'autres offres, visitez notre site Web à ustboniface.ca et cliquez sur « Grand public, Emploi ».

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



APPEL DE CANDIDATURES

Concierge 1 (temps plein – le soir)

Compétences requises :

- passer la vadrouille et l'aspirateur, vider les poubelles, sortir les ordures;
- laver, décaper et cirer les planchers, nettoyer les tableaux, épousseter;
- aider à la réception d'appels des livraisons et l'entreposage;
- veiller à la disposition de l'ameublement et des appareils, transporter du mobilier ou de l'équipement;
- enlever la neige et la glace à l'extérieur du bâtiment, entretenir les parterres et tondre le gazon.

Qualifications et habiletés recherchées :

- une expérience pertinente serait un atout;
- une bonne connaissance du français et de l'anglais;
- une connaissance des aménagements paysagers serait un atout;
- aptitudes à travailler en équipe.

Les demandes reçues seront conservées dans nos dossiers pour un an pour des postes de concierge occasionnel.

Entrée en fonctions : dès que possible

Rémunération : selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 2 mai 2014 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
www.ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Division scolaire Vallée de la Rivière-Rouge

Invite les intéressés à poser leur candidature pour le poste temporaire à
l'École St. Malo School



Contrat Temporaire à 100 %
(2 septembre 2014 au 29 juin 2015)

Programme Français Langue Première en 3e et 4e années
Date limite : le jeudi 8 mai 2014 à 12 h

École St. Malo School est une école M à 8 qui offre le programme Français Langue Première et le programme Anglais. L'école est située à 45 minutes au sud de Winnipeg sur la route #59.

ESMS offre une variété de programmes académiques et parascolaires. Un environnement ou existe la créativité, l'initiative et une approche progressive envers l'apprentissage. Si ce type d'environnement vous intéresse, vous êtes invité à soumettre votre demande et de faire partie de notre communauté scolaire.

Les candidat(e)s doivent :

- posséder un brevet d'enseignement du Manitoba;
- démontrer la capacité de travailler en équipe;
- avoir d'excellentes compétences langagières dans les deux langues officielles;
- adhérer à la philosophie de l'inclusion;
- adhérer à la philosophie de l'école;
- avoir une connaissance de la philosophie du cycle élémentaire et intermédiaire;
- être familier avec la pédagogie différenciée et multi niveaux;
- avoir d'excellentes habiletés de communication et d'initiative;
- pouvoir intégrer la technologie dans son enseignement; et
- posséder des connaissances en lecture et écriture.

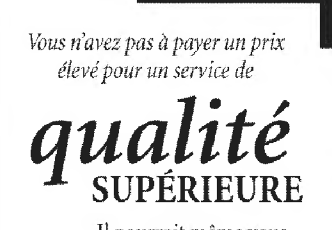
Faites parvenir votre curriculum vitae (max. 3 pages), en français, avec une lettre de présentation, votre plus récente évaluation comme enseignant(e) ainsi que trois références dont nous avons votre permission de consulter à :

Suzanne Remillard
Directrice
sremillard@rrvsd.ca
École St. Malo School
1-204-347-5255 • 1-204-347-5021

Nous remercions tou(te)s les candidat(e)s mais seul(e)s les candidat(e)s sélectionné(e)s pour une entrevue seront contactés.

À VOTRE SERVICE

SERVICES



Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

L'AGENT IMMOBILIER DES FRANCO-MANITOBAINS

DANIEL VERMETTE

Vente de maisons – SERVICES EN FRANÇAIS – 255-4204

www.danvermette.com

RE/MAX performance

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE

Résidentiel et commercial

(204) 231-4664

afm@mts.net

www.afmplumbingheating.com

GUY VINCENT TAEKWONDO

Programmes hommes · femmes et enfants

487-3687

Courriel : guytkd@shaw.ca

Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi

www.vincentmartialarts.ca



La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.

www.brunetmonuments.com

405, rue BERTRAND

St-Boniface, Manitoba

233-7864

Sans frais: 1(888)733-3323

Nicole Landry-Milner

204-255-4204

Service Bilingue

Children's Miracle Network

www.nicolemilner.com

RE/MAX Performance Realty

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Partenaires en ÉDUCATION Partners

www.members.shaw.ca/languageteacher

- Tutorat et formation linguistique en français ou anglais pour jeunes et adultes
- Leçons en groupes ou en particulier
- Aide avec le travail scolaire, préparation aux examens, cours de rattrapage
- Traduction, relecture et correction de textes, formation et évaluations linguistiques pour entreprises et organismes



languageteacher@shaw.ca

204-237-4690 messages appréciés

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355





INDUSTRIEL • COMMERCIAL

Contactez-nous pour tous vos besoins en électricité.

Service bilingue disponible.

Aimé Buissé, propriétaire

1399, chemin Dugald Winnpeg (Manitoba)

204 233 3023



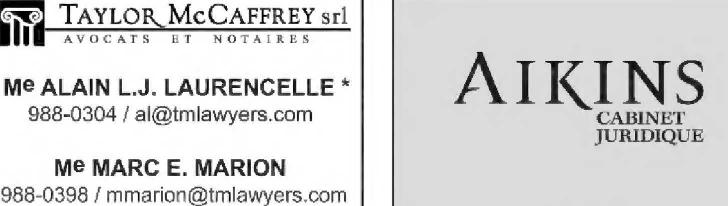


Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

AVOCATS-NOTAIRES



TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com



Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ

Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❒	69,85 $ ❒
2 ans	107,35 $ ❒	119,70 $ ❒

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ____________ Expiration : ______

❒ MasterCard : ____________ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
Rédactrice adjointe et projets spéciaux :
Lysiane ROMAIN
Journalistes :
Daniel BAHUAUD et
Camille HARPER-SÉGUY (congé de maternité)
Journaliste et reporter de projets spéciaux :
Wilgis AGOSSA
Journalistes stagiaires :
Manon BACHELOT et **Chloé LE MAO**
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
Adjointe à la direction :
Roxanne BOUCHARD
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal



Téléphone : (204) 237-4823
Sans frais : 1 800 523-3355
Télécopieur : (204) 231-1998
Web : la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca

Courrier électronique :

Direction et lettres à la rédaction :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Communiqués de presse :
redaction@la-liberte.mb.ca

Abonnements :
administration@la-liberte.mb.ca

Département graphique :
production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à :
C.P. 190,
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455









« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

PENSIONNATS INDIENS

Conserver la vérité

Directeur du tout nouveau Centre de recherche national pour la vérité et la réconciliation, Ry Moran a pour mission de faire connaître davantage l'expérience des pensionnats indiens à tous les Canadiens.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Entre 1867 et 1970, le Canada a activement tenté d'assimiler les Autochtones, en créant les pensionnats indiens, rappelle le directeur du nouveau Centre de recherche national pour la vérité et la réconciliation, Ry Moran. Placés dans ces écoles visant à les soumettre à la culture européenne prédominante, des jeunes enfants ont été dérobés de leurs familles, de leur culture et de leur identité. Si nous voulons progresser comme pays, nous devons faire face à ce passé, en reconnaissant l'impact qu'ont eu les pensionnats sur ses victimes, sur leurs familles et les nations autochtones. En quelque sorte, c'est mon travail de faciliter cette réflexion. »

Ancien directeur de la collecte des témoignages pour la Commission de vérité et de réconciliation du Canada (CVR), Ry Moran est en effet responsable d'une des plus importantes collections de documents au Canada. Depuis 2008, la CVR – dont le dernier évènement avait lieu à Edmonton, en mars dernier – a collecté quelque 6 700 témoignages des survivants des pensionnats indiens, ainsi que toute personne affectée par l'expérience des pensionnats.

De plus, la CVR a amassé des photographies et des millions de documents provenant du gouvernement du Canada et des églises qui ont géré les pensionnats. Elle a également collecté des œuvres d'art, des poèmes et des chansons – le tout dans le but de guider les Autochtones et les Canadiens vers la réconciliation et le respect mutuel.

« Mon but, à court terme, est de préparer l'accueil de ces documents au Centre de recherche national pour la vérité et la réconciliation, indique Ry Moran, qui est entré en fonction en février. Nous nous sommes établis dans des locaux temporaires, au campus de l'Université du Manitoba. Nous espérons nous loger en permanence au campus, soit dans un nouvel édifice, ou encore à Chancellor's Hall, un édifice historique de l'Université, construit en 1913. De ce site, nous pourrons faire rayonner nos archives à la grandeur du pays. »

Ry Moran a devant lui un travail de taille. « Il y a presque quatre millions de documents, souligne-t-il. Heureusement, les 99 % de notre collection sont numériques. Elle consiste de témoignages audio et vidéo enregistrés, ainsi que de copies des documents gouvernementaux et ecclésiastiques. L'avantage du numérique, c'est qu'on peut accéder facilement aux documents, parce qu'ils sont répertoriés selon les noms des personnes et des pensionnats, ainsi que par date ou par thème. »

N'empêche qu'à présent, Ry Moran est seul. « D'ici l'automne, j'espère avoir embauché un directeur de la recherche, ainsi qu'un directeur des archives, explique-t-il. Ces personnes m'aideront à créer des opportunités pour l'utilisation de nos archives. Étant donné la nature personnelle, mais historique, de l'expérience des pensionnats, la clientèle du nouveau Centre risque d'être bien variée. Il y a d'abord les survivants et leurs familles, mais de plus les communautés autochtones, écoles et les commissions scolaires, les historiens, les étudiants, sans parler des artistes – les auteurs, poètes, chansonniers, peintres ou cinéastes – qui voudront se servir des pensionnats comme thème ou toile de fond de leurs créations. Il y a aussi les diffuseurs d'informations, tels que les médias. Et n'oublions pas le grand public.

« L'emploi possible de nos archives est vaste, conclut-il. Avant tout, le Centre visera à être la ressource incontournable pour les personnes qui veulent en savoir davantage sur les pensionnats indiens, et les conséquences, pour les Autochtones et le pays, de cette triste période de notre histoire. »



photo : Daniel Bahuaud

Ry Moran : « C'est nécessaire de se rappeler pour qui on fait notre travail d'archives : les survivants des pensionnats, leurs descendants et les Canadiens qui souhaitent la réconciliation. »



par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

Conséquences zéro

« L'ombudsman n'a reçu aucune plainte officielle en 2011, 2012 ou 2013. »

Telle est la conclusion des 20 pages du *Rapport sur le respect des obligations de la Ville de Winnipeg en matière de services en français*, de la coordonnatrice intérimaire des services en français, Charlene Koniak, présenté le 16 avril au Conseil municipal. On peut se plaindre à un ombudsman?

Mel Holley est un one-man-show au Manitoba. Avec un personnel de 30, il est responsable de défendre le citoyen contre les injustices de toutes les administrations publiques, incluant Winnipeg. Aucune mention de services en français ne paraît dans son dernier rapport.

L'absence de plaintes en vertu de la Partie IX de la *Charte de Winnipeg* est-elle un bon signe? Pour comparer, le Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba a enregistré six plaintes en 2012-2013, battant son plus bas record de 15. L'équivalent fédéral, le Commissariat aux langues officielles (CLO), en a reçu 415 l'an dernier.

Le fédéral, le provincial et le municipal se côtoient dans le premier centre tripartite de services bilingues au Canada, rue Des Meurons. Mais ce ne sont pas des égaux. Le plus performant serait Service Canada (SC), du moins à l'échelle nationale, selon un rapport du CLO rendu public au début avril.

SC a fait l'objet de 15 plaintes l'an dernier, sur un total de 175 depuis 2006. Premier contact en matière de services bilingues, il est responsable au quotidien des communications avec le citoyen. L'institution a mis en œuvre six de sept recommandations faites par le commissaire en 2010 et s'est engagée à remplir jusqu'au bout toutes ses obligations. Le CLO peut mener des enquêtes et, au besoin, des actions en justice contre les délinquants. Comme Radio-Canada et Air Canada récemment. La *Loi sur les langues officielles* a les dents longues.

Le plaignant ontarien Michel Thibodeau a rappelé l'essentiel. « Si Air Canada viole mes droits et que je rentre chez moi en me disant "bon, ils ont violé mes droits, il n'y a rien à faire", puis que le mois d'après, je reprends l'avion et ils violent encore mes droits, bien à ce moment, ce droit n'existe pas. »

Des conditions doivent être réunies pour se plaindre. On doit avoir confiance qu'au sein de l'appareil gouvernemental, une autorité peut développer des solutions systémiques. Trois juridictions ont développé cette capacité avec un ombudsman linguistique pleinement habilité, peu importe qui est au pouvoir.

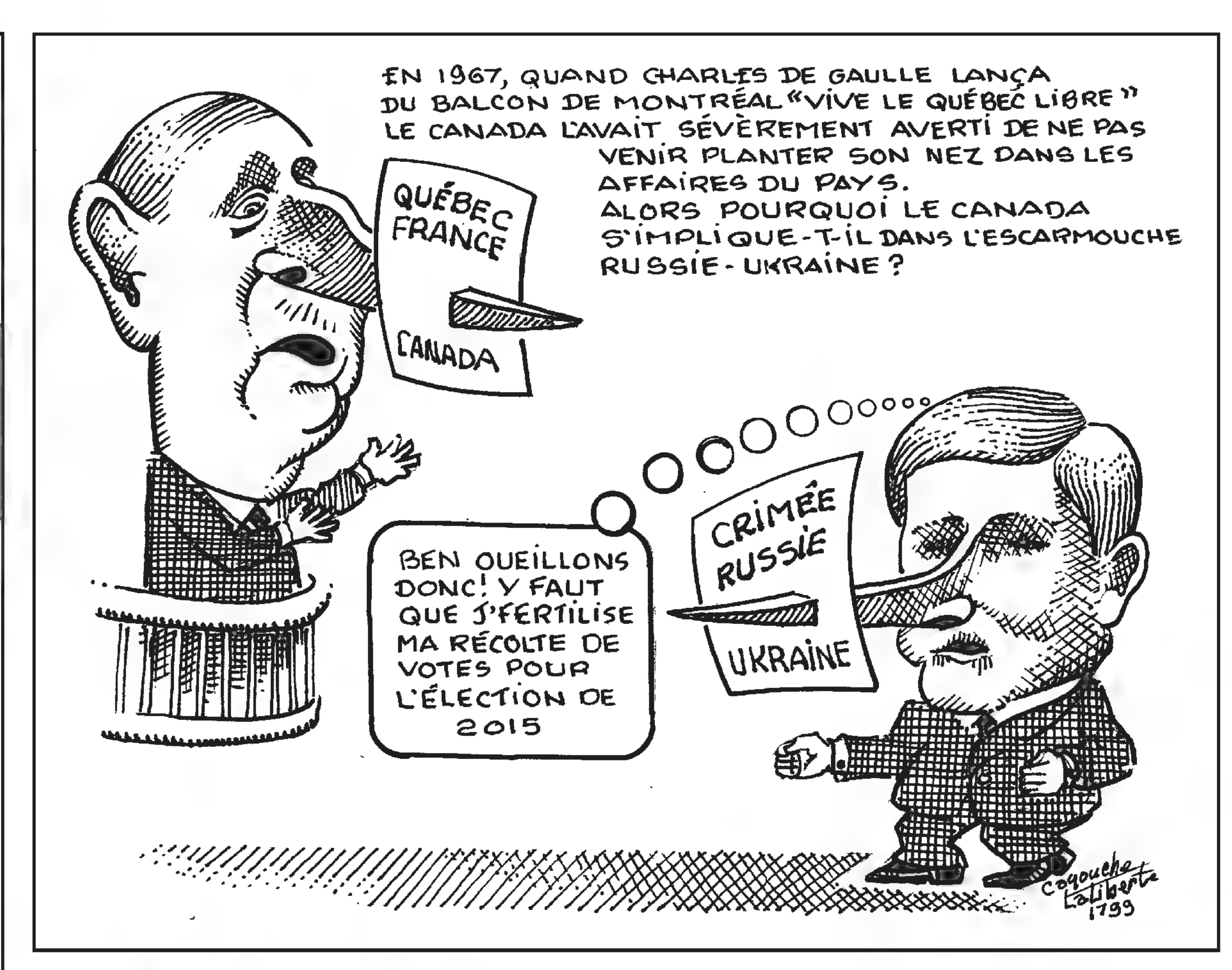
Le Canada, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick sont assez engagés envers leur minorité francophone pour établir une approche de tolérance zéro. Les Acadiens et les Ontariens se plaignent beaucoup présentement et ils progressent à grands pas. Le droit existe.

Les services bilingues du Manitoba sont moins bien pourvus, confirme le rapport de Winnipeg. La Ville s'accorde d'excellentes notes de français pour la documentation officielle, les communications, le site Web, l'affichage et les services de bibliothèque. L'an dernier, 776 citoyens ont participé à des programmes aquatiques et de loisirs en français. Le principal défi demeure la réponse du personnel de police, d'ambulance et d'incendie.

« Les services continueront à faire valoir l'embauche de personnes bilingues, soutient le rapport, tant qu'ils n'auront pas tout le personnel bilingue voulu pour se conformer aux exigences du *Règlement municipal*. » Winnipeg ne s'engage pas dans le quand ni le comment. On comprend que le respect des obligations peut attendre. Que le *Règlement*, comme la *Charte*, n'a pas de dents.

Alors à quoi sert de stigmatiser le citoyen qui ne demande pas et le fonctionnaire qui n'offre pas de service en français? Pourquoi consulter la communauté francophone sur ses besoins, comme l'a décidé le Conseil municipal?

C'est d'autant plus inutile que le bureau des finances a donné son aval : « *There are no financial implications with respect to the Recommendation* ». Pourquoi se plaindre? On est dans la logique des conséquences zéro. Le droit existe-t-il?



À VOUS *la parole*

*À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca**.*

Comment gérer les biosolides?

Madame la rédactrice,

Vous vous souviendrez que nous étions invités à nous rendre aux consultations communautaires de la Ville de Winnipeg, pour discuter de la gérance des matières biosolides des eaux usées des égouts, qui doivent être traitées d'une façon écologique et efficace. Les rencontres avaient lieu au Musée des enfants les 20 et 21 janvier, quelques jours avant la date d'échéance du 24 janvier 2014. Cette semaine –là, *La Liberté* avait fait un reportage sur un principal intéressé, Gérard Dubé qui parlait d'un projet pilote de compostage, comme une des options présentées.

Je viens de recevoir le rapport sur la rétroaction du public sur les différentes options proposées par la Ville de Winnipeg pour gérer ces biosolides. Pour accéder aux rapports, vous trouverez différents onglets à droite de la page-web http://wwdengage.winnipeg.ca/biosolides/

Une de mes inquiétudes est qu'il y avait si peu de gens qui se sont présentés aux deux consultations publiques - moins de 75 personnes et 13 commentaires soumis au site Web avant la date d'échéance du 24 janvier. À part quelques professeurs d'universités et quelques universitaires et entrepreneurs intéressés, j'étais inquiète que la plupart du public présent aux consultations venait pour s'informer sur les options et les enjeux. La plupart d'entre nous n'étions pas suffisamment connaissants de cette cause pour donner des opinions éclairées, informées à partir des options brèves qu'on nous présentait.

J'apprenais hier que le processus de consultation a inclus un sondage d'un échantillon de 479 répondants en février 2014. Je félicite la Ville de Winnipeg d'avoir recueilli et publié les données personnelles tels que le genre des répondants, leur âge, le niveau de scolarité ainsi que leur revenu. Ceci me donne un peu plus de confiance que ces 479 personnes éligibles à répondre au sondage qui se sont volontiers prêtées à l'exercice, reflètent un certain montant de connaissances, une capacité de pensée critique et de conscience sociale.

Quand on examine les priorités des gens dans le sondage, ils et elles confirment en général mes soucis et priorités- en première place, le souci pour la santé (92 %); suivi du souci de ne pas nuire aux sols et eaux en épandant (89 %), ensuite du souci pour l'environnement (86 %). La question de transformer les biosolides à tout prix (71 %) et la question du coût (58 %) ne figuraient pas parmi les questions les plus importantes pour la majorité des répondants.

Je fus aussi rassurée par le constat des gens du conseil consultatif qui affirment l'importance de réévaluer les programmes de transformation en vue de progrès et de recherches ponctuelles dans l'avenir; de garder un esprit ouvert, une flexibilité pour faire des ajustements au plan d'action, en temps et lieux.

Je suis heureuse qu'une question en particulier dans le sondage traite des produits chimiques, pharmaceutiques, industriels, qui pourraient se retrouver dans les matériaux biosolides. En étant inclus dans le sondage, cette question a servi de moyen de sensibilisation des 479 répondants (et maintenant des lecteurs de ce rapport) sur les risques d'insalubrité de cette matière, transformée ou non, et des effets pervers potentiels si on devait l'épandre dans nos bois et champs, et nos jardins, que ce soit en petits pois ou en compostage. Il est encore temps de se parler des enjeux pour nous, nos enfants, nos petits-enfants, et nos communautés. Je vous invite à communiquer avec vos conseillers respectifs pour leur faire part de vos soucis et de vos priorités.

Gisèle Saurette-Roch
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 10 avril 2014

Musée de La Broquerie

Madame la rédactrice,

Suite à la lettre d'Armand Bédard parue dans *La liberté* du 16 au 22 avril 2014, et étant un ancien Brisien expatrié, je voudrais moi aussi faire une contribution pour sauver ou faire renaître le musée de mon village natal, La Broquerie. J'espère que plusieurs autres feront de même.

Si ce projet réussit, je serais certainement prêt à faire une contribution annuelle pour l'entretien de ce musée qui, j'espère, est cher à plusieurs. J'ai posté ma contribution ce matin.

Raymond Fisette
Winnipeg (Manitoba)
Le 20 avril 2014

DROITS AUTOCHTONES

Un nouveau jalon juridique

La confirmation, par la Cour d'appel fédérale que les Métis sont des « Indiens » devant la loi, conduira inévitablement – affirment les leaders métis – à des services, programmes et appuis fédéraux. Mais non sans d'autres procès.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Cour d'appel fédérale a confirmé, le 17 avril dernier, que les Métis sont des « Indiens » au sens de la loi – une décision qui soutient le jugement de la Cour fédérale du Canada de janvier 2013. Cependant, les Autochtones non-inscrits seraient inadmissibles à ce statut.

La décision des trois juges, qui était unanime, reconnaît que les Métis sont un peuple autochtone distinct, et confirme qu'ils sont des « Indiens » au sens de l'expression qui figure au paragraphe 91 (24) de la *Loi constitutionnelle* de 1867. Par conséquent, le gouvernement fédéral, et non les Provinces, a ainsi juridiction sur eux, et aura la responsabilité de transiger avec les Métis. En outre, les juges ont rappelé que le gouvernement fédéral a « une relation fiduciaire » qui engage l'honneur du gouvernement, tel que l'avait déjà statué, en mai 2013, la Cour suprême du Canada.


photo : Daniel Bahuaud
David Chartrand : « Depuis la création du Manitoba et la Bataille de Batoche, les Métis ont été des citoyens de troisième classe. La Cour d'appel permet au Canada d'enfin assumer ses responsabilités. »

Le président de la Fédération des Métis du Manitoba, David Chartrand, se dit « plus que soulagé » par la décision rendue par la Cour d'appel fédérale. « Les juges ont reconnu nos droits constitutionnels, a-t-il déclaré. Nous ne sommes plus un ballon politique. Il faudra que les politiciens d'Ottawa discutent avec nous des moyens de mettre en œuvre la décision.

« Il était temps, poursuit-il. Les communautés métisses, qui ont longtemps été négligées par les instances gouvernementales, éprouvent des difficultés économiques. Nous devons obtenir des appuis pour l'éducation des Métis, afin qu'ils puissent briser le cycle de la pauvreté. »

La décision du 17 avril s'inscrit dans une longue bataille, d'abord intentée en Cour fédérale en 1999 par le chef métis, Harry Daniels.

Le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, Gabriel Dufault, estime que « le combat se poursuivra ».

« Ce n'est pas fini, lance-t-il. Au contraire, j'estime que le cas se rendra inévitablement à la Cour suprême du Canada, parce que la décision de la Cour d'appel soutient nos droits métis. Le gouvernement fédéral ne voudra pas volontairement encourir les dépenses qui devront inévitablement la suivre. Cela dit, je suis d'un optimisme prudent. Je crois qu'en bout de ligne, la question sera tranchée en notre faveur. Mais la récente décision n'est qu'un jalon sur notre route. »

Avocate franco-manitobaine spécialiste du droit autochtone, Aimée Craft, se dit également optimiste. « Chaque fois que la Cour suprême a considéré des questions métisses, elle a pris la part des Métis, rappelle-t-elle. J'ai de la difficulté à croire qu'elle prendrait du recul par rapport à ses positions antérieures. Par ailleurs, un précédent a déjà été établi; en 1939, dans une décision semblable à celle qui vient d'être soutenue par la Cour d'appel, la Cour suprême a accordé le statut d'Indiens aux Inuits. »

Si Aimée Craft est « satisfaite » du maintien des droits métis, elle se dit néanmoins déçue par la décision des juges par rapport aux Autochtones non-inscrits.

« Leur décision crée une division artificielle au sein de la communauté autochtone, affirme-t-elle. Sur les réserves, on retrouve des gens qui sont manifestement autochtones mais dont, pour des raisons variées, notamment le mariage avec un non Autochtone, ont perdu leur statut. Leurs enfants perdent automatiquement le statut et, avec chaque nouvelle génération, de plus en plus d'Autochtones deviennent des non Autochtones devant la loi. »

Résultat : certaines familles sont dotées d'Autochtones, de Métis et de personnes non-inscrites.

« L'intention des traités signés avec les Premières Nations n'a jamais été que le gouvernement fédéral s'ingère dans la vie des familles, en disant qui pouvait se réclamer d'un peuple, soutient Aimée Craft. La décision des juges, sera sûrement remise en question. »

LEVÉE DE FONDS

Au-delà des attentes

Le projet de création d'une nouvelle garderie privée francophone à Saint-Boniface pourrait se concrétiser plus tôt que tard malgré le faible montant rassemblé lors de la levée de fonds.

Wilgis AGOSSA

presse3@la-liberte.mb.ca

La levée de fonds organisée le 12 avril dernier par les initiatrices du projet pour une nouvelle garderie à Saint-Boniface, Annick Lia-Péhé et Haoua Issa Moussa n'a pas permis d'atteindre les objectifs financiers de base. Alors qu'elles ont besoin de 16 000 $ pour réunir le montant nécessaire à la mise en œuvre de ce projet, elles ont seulement réussi à avoir environ 4 000 $.

Malgré cela, les deux éducatrices de la jeune enfance sont encore plus déterminées que jamais. Le soutien de la communauté leur a donné des ailes. « On était loin d'imaginer qu'on aurait autant de monde, confie Annick Lia-Péhé. On attendait 60 personnes et on en a eu environ 150! »

Mieux, des investisseurs manitobains présents ont manifesté un réel intérêt pour le projet. Mais pas de nom à dévoiler avant la rencontre officielle qui aura lieu bientôt. « Je ne peux pas donner de nom avant que ce soit officiel, souligne Annick Lia-Péhé. Mais ils veulent qu'on ait une éventuelle ouverture d'ici la fin de l'été. C'est plus tôt que nous avions prévu. »

De plus, ces investisseurs ont une vision plus large pour des garderies à Saint-Boniface. Ils souhaitent d'ailleurs qu' « on ne s'arrête pas à une garderie mais qu'il y en ait une autre si tout va bien d'ici un à deux ans », explique Annick Lia-Péhé.

De bonnes nouvelles pour ces deux femmes qui voient déjà la lumière au bout du tunnel avec ce rêve qui pourrait se réaliser dans les prochains mois. « On ne baissera pas les bras jusqu'à ce qu'on ouvre cette garderie », martèle Annick Lia-Péhé. Elles attendent maintenant la signature possible d'un contrat avec ces investisseurs pour finaliser les dernières démarches avec la ville.

HÔPITAL STE-ANNE

Financé pour la santé

« Nous avons prélevé 35 000 $ cette année pour notre encan en ligne », a annoncé la directrice administrative du Fonds Hôpital Ste-Anne, Zoé Nakata. Cet argent a été amassé en vendant en ligne pendant environ trois semaines, des produits et services de construction.

C'est le 10 avril dernier que la 5e édition de l'encan en ligne a été clôturée. Cet évènement permet à l'Hôpital de collecter de l'argent pour le bon fonctionnement d'une partie de ses activités. Au moment de faire le point, les organisateurs expriment leur satisfaction. « Nous avons eu un très bel appui de la communauté », se réjouit la directrice administrative.

« L'argent que nous avons récolté va permettre au Fonds de continuer avec nos projets de construction », confie Zoé Nakata. Par ailleurs, en finançant l'achat de certains équipements, cette collecte de fonds aide l'Hôpital à poursuivre sa vocation première qui est celle de prodiguer des soins de santé de qualité aux patients.

De plus, l'encan en ligne du Fonds Hôpital Ste-Anne permet aux commanditaires et aux différents acheteurs pour la vente aux enchères d'obtenir des services de qualité à un prix réduit comparé au prix du marché. « C'est aussi un don à la ville et à la communauté de la région Sud », souligne Zoé Nakata.

Les gagnants de l'encan de cette année se sont partagé la somme de 10 541 $. Déjà le Fonds Hôpital Ste-Anne prend rendez-vous pour l'année prochaine.

W.A.

SERVICES EN FRANÇAIS

Des améliorations sont nécessaires

Selon la Société franco-manitobaine, la piètre qualité des services en français de la Ville de Winnipeg décourage et fait décrocher les francophones, qui passent à l'anglais.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La qualité des services en français offerts par la Ville de Winnipeg laisse à désirer, affirme un rapport déposé le 16 avril dernier au Comité exécutif de la Ville. La Société franco-manitobaine (SFM) voit la situation du même œil.

Selon le rapport, émis par le département des services communautaires de la Ville, 10 % des représentants du service à la clientèle travaillant au Centre d'appels 311 sont bilingues. Or en 2013, le service téléphonique a reçu seulement 11 089 appels en français, d'un total de 1 867 322 – ce qui représente 0,59 % de l'ensemble des appels. Selon le rapport, ces résultats représentent une augmentation d'environ 0,05 % par rapport à l'année précédente.

Quant au Centre des services bilingues de Saint-Boniface, situé rue Des Meurons, seulement 20 % des 8 388 clients ont reçu un service en français, en dépit, affirme le rapport, de l'offre active des services en français.

Le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, se dit déçu par les statistiques. « À première vue, on pourrait se demander pourquoi les Franco-Manitobains ne se servent pas des services offerts, pense-t-il. Le climat politique actuel est aux économies. Veut-on perdre nos services parce qu'on ne les utilise pas?

« Par contre, j'entends des commentaires variés sur les services, poursuit-il. Certains sont très satisfaits. D'autres sont découragés par les temps d'attente au téléphone. Certains affirment même ne pas avoir reçu d'offre active. »



photo : Daniel Bahuaud

Comme bien des Franco-Manitobains, Richard Loiselle a longtemps attendu, après avoir composé le 311, pour obtenir un service en français.

« Je n'ai aucune plainte, lance la Bonifacienne, Cindy Desrochers. Je suis de souche anglophone et je suis mariée à un francophone. Je me suis rendue au Centre des services bilingues pour obtenir un numéro d'assurance sociale pour mes enfants, et le tout s'est passé en français. Je l'ai fait exprès, pour mes enfants. »

Résidant du quartier de Norwood, Richard Loiselle est pour sa part déçu du service offert par le Centre d'appels 311.

« L'utilisation des services en français fait partie intégrale de ma culture familiale, déclare-t-il. Mes parents me conseillaient de m'en prévaloir, sinon on risquait de les perdre. Alors c'est devenu un réflexe pour moi. Cela dit, il y a eu des fois où j'ai dû attendre longtemps pour obtenir mon service en français. Et malgré mes convictions, j'ai déjà raccroché pour recomposer le 311 et passer à l'anglais. C'est rare. Mais si moi, qui suis très francophone, l'ai fait, j'imagine qu'un grand nombre de francophones découragés ont fait pareil. »

Consultation prévue

Le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, soutient que la Ville doit offrir un service de qualité, « sinon les gens vont changer à l'anglais ».

« Un bon nombre de Franco-Manitobains transigent avec la Ville en anglais sans doute parce que c'est plus rapide, suggère-t-il. Une meilleure qualité de service mènera à une plus grande utilisation. Pour que le principe de l'offre active ait tout son sens, le service offert doit être immédiat. »

Daniel Boucher se réjouit par ailleurs que le rapport recommande que les représentants municipaux consultent la communauté francophone. « C'est la SFM qui l'a demandée, indique-t-il. Nous voulions mettre sur pied un groupe de travail pour revoir l'arrêté municipal # 8154/2002, qui décrit les types de services en français offerts par la Ville. Nous aimerions suggérer des façons de faire.

« Nous aimerions également savoir quels sont les besoins des individus et de leurs familles, pour mieux savoir quels services il nous faut cibler, poursuit-il. Certains individus m'ont mentionné qu'ils aimeraient obtenir plus de services directs en français, comme des cours de natation. On a besoin de le savoir, parce que l'administration municipale actuelle est ouverte à ce genre de discussion. »

Le conseiller municipal de Saint-Vital, Brian Mayes, abonde dans le même sens. « Une consultation est nécessaire, affirme-t-il. Ce sont les Franco-Manitobains qui nous diront ce qui fonctionne et ce qui ne roule pas très bien. Pour ma part, je soupçonne que les temps de réponse longs ont nui au bon emploi du 311. Trop souvent, les instances municipales cherchent la solution rapide et facile. On se souviendra peut-être des affiches installées dans les autobus de la Ville dont le texte en français, sans doute traduit par un ordinateur, n'avait ni queue, ni tête. De telles bévues doivent cesser d'avoir lieu. »

Le Conseil de la Ville discutera de la consultation publique le 31 mai prochain.

CULTURE

La lecture en français délaissée

Dans les librairies francophones du quartier français tout comme à la Bibliothèque de Saint-Boniface, les lieux sont déserts et les livres en français prennent la poussière. Un état des lieux inquiétant : la communauté ne lit plus en français.



photo : Manon Bachelot

La directrice de la Bibliothèque de Saint-Boniface, Édith Boulet, déplore le faible taux d'emprunts de livres pour adulte en français.


Manon BACHELOT
presse2@la-liberte.mb.ca

Les librairies francophones survivent grâce à leurs ventes au public jeune et aux écoles mais les romans pour adultes, eux, vieillissent sur les étagères. À la Bibliothèque de Saint-Boniface, la lecture en français a baissé de 26 % en cinq ans, passant de 108 000 emprunts à 80 000 par an. Un constat alarmant alors que la langue française est le pilier de l'identité culturelle de la communauté.

« C'est frustrant de voir que la communauté ne touche pas au trésor auquel elle a accès », reconnaît Édith Boulet qui travaille depuis 28 ans à la Bibliothèque de Saint-Boniface dont elle est actuellement directrice.

Du vrai gâchis, alors que la Bibliothèque de Saint-Boniface, ressource centrale du réseau de bibliothèques publiques de Winnipeg en matière de collections, de programmes et de services en français est la plus grande bibliothèque francophone de l'Ouest canadien avec 54 000 items en français.

| Le succès de la littérature jeunesse

Sur les 80 000 emprunts à la Bibliothèque de Saint-Boniface, 65 % sont issus des rayons enfant. « Au moment où se fait le choix d'avoir des enfants, se pose la question de la transmission. Ce qui explique le nombre élevé d'emprunts pour le public jeune, commente Édith Boulet. Les parents souhaitent transmettre leur langue aux enfants et dirigent les lectures. Mais une fois que les jeunes entrent à l'école, les parents se reposent sur le système scolaire et emmènent moins leurs enfants à la bibliothèque. C'est ainsi que l'on perd notre public peu à peu. »

Même constat à la librairie La Boutique du livre où Pierrette Blé travaille depuis quatre ans, « les parents sont très enclins à faire lire les jeunes, c'est ce que l'on vend le plus ». Et les livres pour adultes? « À Noël, essentiellement! ». Autrement dit, les ventes de livres pour adultes sont plutôt exceptionnelles.

| Pourquoi les adultes ne lisent-ils plus?

À l'heure de l'instantanéité de l'Internet à domicile, aller à la bibliothèque ou dans les librairies de Saint-Boniface demande de se déplacer. « L'effort de déplacement est d'autant plus important que la population francophone ne vit plus seulement à Saint-Boniface, admet Édith Boulet. D'ailleurs notre système de dépôt d'ouvrages à la bibliothèque centrale a presque été multiplié par deux en cinq ans. Ceci s'explique par notre nouveau public que sont les nouveaux arrivants, qui ne peuvent pas s'installer à Saint-Boniface car peu de logements sont disponibles. »

Une tendance confirmée par l'ouverture d'une section en français à la librairie Chapters, il y a deux ans à Saint-Vital et une fermeture de la section au Chapters situé sur Empress Street dans le quartier Saint-James.

Pour répondre à ce problème de déplacement, la Bibliothèque de Saint-Boniface a développé la lecture numérique qui a connu une augmentation d'utilisation de 24 % de 2010 à 2011. Ainsi qu'un service à domicile à l'Accueil Colombien pour les aînés qui ont parfois de la difficulté à se déplacer. « Cependant, là se situe un autre travail, les aînés n'ont pas pris l'habitude de lire en français, parce qu'ils ont grandi dans l'interdiction du français à l'école », souligne la directrice.

Outre le déplacement, c'est surtout un changement de public. Les nouveaux arrivants et les jeunes issus de l'immersion fréquentent la bibliothèque mais où sont passés les Franco-Manitobains? Ne lisent-ils plus ou lisent-ils en anglais?

Édith Boulet penche plutôt pour la deuxième hypothèse. « Les Franco-Manitobains s'intéressent à un organisme lorsqu'il est en danger, et donc que nos services et nos droits sont en jeu. La bibliothèque est vue comme un acquis, le monde l'oublie alors que la lecture est un pilier culturel », déplore-t-elle.

Mais la directrice de la bibliothèque met en garde : « le budget de la bibliothèque de Saint-Boniface dépend de la circulation d'items. Donc si la fréquentation continue de baisser, la Ville de Winnipeg pourrait prendre des mesures. La bibliothèque francophone sera toujours là, mais dans quelle capacité? »

TECHNOLOGIE

Communication active

Communiquer de façon efficace et en utilisant les technologies à la dernière mode, voilà ce que propose une jeune entreprise de production de Winnipeg, depuis environ un an.


Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Créée en juin 2013, la jeune entreprise de production basée à Winnipeg, Les productions révision, est incorporée depuis le 15 avril dernier. Et c'est une étape de plus franchie pour les cinq membres de l'équipe dont le but est « de permettre aux petites entreprises de se créer une identité », souligne le gestionnaire des comptes, Jérémie Brémault.

« Nous voulons promouvoir ce qui se passe dans la communauté », renchérit la cofondatrice, Liliane Lavack. Car, autrefois, ces mêmes services pensés par l'un des fondateurs de l'entreprise, Charles Tago étaient exclusivement offerts dans des boîtes de nuit. Et c'est pour en faire profiter la communauté que l'entreprise a pris un nouveau virage.

Ainsi, pour permettre aux entreprises locales de se faire connaître, ces jeunes gens d'affaires ont conclu une entente avec certains cafés Second Cup de la ville de Winnipeg où sont implantés leurs écrans. Et sur ces écrans défilent à longueur de journée les annonces de leurs commanditaires. « On est rendu visuel de nos jours, lance Liliane Lavack.



photo : Wilgis Agossa

Liliane Lavack (à gauche) et Jérémie Brémault (à droite) se donnent pour mission de faire connaître les petites entreprises franco-manitobaines à travers leur propre entreprise, Les productions révision.

« Il y a encore trop d'affiches statiques dans la ville, déplore-t-elle. Et ce n'est pas la meilleure façon d'accrocher. » « Nous proposons aux entreprises, des façons dynamiques, accrocheuses et efficaces de se faire connaître », poursuit Jérémie Brémault.

Des annonces qui sont aussi bien en français qu'en anglais selon le besoin de l'entreprise afin de desservir dans les deux langues. D'ailleurs, l'aspect du bilinguisme est très important pour Liliane Lavack qui affiche sa fierté francophone. « On n'est pas assez exposés au français, confie-t-elle. Et c'est facile de perdre sa langue. Avoir des messages en français au centre-ville, c'est très bien. Il ne faut pas penser que tout le monde est à Saint-Boniface. »

La jeune entreprise s'est faite aussi remarquée lors des Junos qui se sont déroulés à Winnipeg du 24 au 30 mars dernier. En effet, un de leur produit, un genre de téléphone intelligent géant avait servi à donner de la visibilité aux évènements culturels qui ont eu lieu en ville durant cette période.

Mais Les productions révision ne pensent pas s'arrêter en si bon chemin car, « on est bien placés pour une expansion », souligne Liliane Lavack. Les membres ont en tête de s'implanter à La Fourche ou encore à d'autres endroits stratégiques de la ville; mais aussi de trouver une plateforme pour diffuser davantage.